

## Déchets, tri...

Des bacs sont à votre disposition pour le verre et les vêtements. Nous vous rappelons que ceux-ci doivent être mis dans ces bacs et pas à côté ! Si par malchance, vous arrivez et que les conteneurs sont pleins, ayez le réflexe de revenir un autre jour. Il n'y a pas de raison que quelqu'un d'autre s'en charge pour vous !

D'autre part, nous vous rappelons qu'on ne jette pas non plus ces affaires usagées dans la nature ! En 2023, on pourrait espérer que chacun réfléchisse à ses actes et se responsabilise :

1) Ces déchets, s'ils ne sont pas enlevés, vont polluer l'environnement très longtemps (un matelas, par exemple, met plus d'un siècle à se décomposer).



Vieux matelas d'enfant abandonné dans la nature.

2) C'est vraiment très désagréable de découvrir ces immondices lors de promenades.

3) L'employé municipal ou les membres du conseil ne sont pas là pour ramasser vos déchets, ils ont bien d'autres choses à faire !

**Aucune tolérance ne sera accordée aux contrevenants, des plaintes seront systématiquement déposées.**



Déchets déposés au pied des bacs à tri.



## Chantier sécurité routière et embellissement des carrefours

Après les travaux de cet été, la nouvelle signalisation se met en place petit à petit. Attention, donc, aux différents changements :

- Sur la place de la Velle, un STOP vient de prendre place en bas de la rue des Chesnais,
- Un STOP a remplacé le « Cédez-le-passage » trop peu respecté, au carrefour de la croix (rue des Canons)
- La rue des Lavoisirs passe en zone 30,
- La rue Basse passera bientôt en sens unique.

Nous constatons que les automobilistes ralentissent bien depuis l'installation du plateau face au lavoir et la modification du grand croisement de la Velle.

À noter que le bus scolaire dépose désormais les enfants sur la place de la Combe Saint-Jean. Des traçages de non-stationnement destinés à laisser un couloir de bus libre ont été réalisés. Merci de bien les respecter afin que celui-ci puisse circuler sans difficulté.

D'autre part, 2 stationnements PMR ont été tracés (place de la Combe Saint-Jean et mairie).

### Repas des aînés

La fête des aînés se déroulera de nouveau au restaurant l'Agape (L'Isle-sur-le-Doubs) le **vendredi 8 décembre 2023**.

Le formulaire d'inscription vous parviendra d'ici peu.



Bulletin municipal  
Octobre 2023 #14

# infOnans



CS

### Le mot du maire

Chers concitoyens,

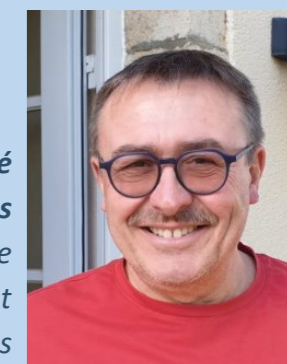
Toujours pas de pluie et cela devient critique pour la nature et notre usage. **Un arrêté préfectoral restreint l'usage de l'eau du réseau à des fins strictement domestiques** (douche, sanitaire, boisson et rinçage des aliments). L'arrosage des plantes et terrains, le nettoyage des façades ou des voitures et le remplissage des piscines sont strictement interdits. Soyons donc attentifs à ne pas gaspiller l'eau, y compris en dehors de ces périodes de restrictions.

Je tenais également à m'adresser directement aux individus qui manquent régulièrement de respect au reste de la population. En effet, trop d'incivilités et de non-respect du voisinage sont constatés depuis quelques mois. Systématiquement, je reçois des plaintes d'habitants qui souffrent de ces dérangements et les contrevenants sont donc bien identifiés. Déchets tous azimuts, brûlage, bruits en dehors des horaires, aboiements jour et nuit (à se demander si certains propriétaires de chiens ne sont pas complètement sourds...), non-respect du Code de la route en passant en sens inverse et sur ligne blanche.

Pour les récidivistes, la tolérance zéro sera de rigueur et une verbalisation sera appliquée. Merci à tous, pensez à vos voisins et respectez-les, chacun doit pouvoir profiter de sa terrasse, de son jardin et de sa maison en général, en toute quiétude.

Au nom de toute l'équipe municipale, bonne lecture.

Le Maire, Claude Hueber



### En Bref...

- ♦ L'année se termine plus tôt que prévu au Jazz-Club car le concert programmé le 15 octobre est annulé. Pas d'autres concerts prévus d'ici la fin de l'année.
- ♦ Changement de fournisseur de gaz pour le bâtiment de l'épicerie (pour des économies conséquentes). La salle des fêtes n'est plus alimentée en gaz.
- ♦ Les vitraux de l'église vont être réparés. Le coût est partagé à parts égales entre la mairie et la Paroisse (coût total 5 700 €).
- ♦ Les pierres découvertes lors du terrassement du lotissement ont été utilisées pour remettre partiellement en état la « voie des limaces ».

### Rappel horaires

**Travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils ou machines :**

**Lundi au vendredi :**  
De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

**Samedi :**  
De 9h à 12h et de 15h à 19h30

**Dimanche et jours fériés :**  
De 10h à 12h.





### **Mariage**

*Lydia Folle et Cyril Pequegnot se sont unis le 15 juillet 2023 à Onans. C'est Laurent Folle, papa de la mariée et 2e adjoint du village, qui a eu la joie de célébrer leur union. Le couple réside à Coisevaux.*

**Tous nos vœux de bonheur et félicitations à eux !**

### **Noël des enfants**

Cette année, nous changeons de formule ! Le Père Noël offrira un spectacle aux enfants de la commune !

Nous remercions vivement Mme Agnès TOMAS qui nous permet d'utiliser la salle du Jazz-Club à cette occasion.

**Rendez-vous donc aux enfants du village (jusqu'au CM2) le mercredi 13 décembre 2023 à 17h30.**

### **Atelier solidaire**

Durant les travaux de la salle des fêtes, il sera nécessaire de déménager l'Atelier solidaire pour des raisons de sécurité évidentes.

La mairie a donc proposé une solution aux membres de l'association. Une décision sera prise prochainement.

### **Affouage 2023-2024**

Parcelle 36 : coupe affouagère (houpiers et tiges à abattre)

Parcelle 37 : toujours proposée au forfait

Parcelle 25 : décompression (petit bois)

*Samedi 28 octobre RDV sur la place COMBE ST JEAN (devant l'épicerie) à 14h pour visite des parcelles 36 et 25*

### **Travaux sylvicoles**

Parcelle 20 : dégagement des cloisonnements réalisé par la SARL PIERROT

### **Vente de bois**

Parcelle 36 : preneur Alain PARISOT pour 15568€

### **Naissance**

*Le petit Léo a vu le jour le lundi 25 septembre pour le plus grand bonheur de ses parents Elodie et Michael Folle. Nous lui souhaitons la bienvenue et félicitons chaleureusement ses parents.*



### **Infos bibliothèque**

Les livres de la Bascule et de la Re-création ont été changés en juillet et septembre. Vous pouvez les emprunter librement.

Si vous avez des livres à donner, déposez-les au café-épicerie.

**BONNE LECTURE À TOUS !**



### **Sport'itude Onans**

Bonjour à tous,

Notre association a soufflé ses 15 bougies à l'occasion d'une journée ouverte à tous et pleine d'animations. Au programme : pétanque, structure gonflable, jeux en bois, animation musicale, repas et buvette et la présence des Éclaireuses & Éclaireurs de France pour la vente de gaufres. Cette journée a rencontré un beau succès et les retours sont très positifs !

Le prochain rendez-vous à ne pas rater : une marche familiale de 5kms à l'occasion d'**Octobre Rose le dimanche 29 octobre**, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de Montbéliard. Le départ est prévu à 10h depuis la place de la Combe Saint-Jean et la participation se fera sous forme de dons libres, suivi d'un moment de convivialité avec buvette et collation sur place. Les bénéficiaires de la buvette seront reversés en totalité à la Ligue. Nous comptons sur votre participation pour nous aider à faire avancer la recherche, soulager et aider les patients dans leur quotidien, mais aussi sensibiliser chaque femme sur l'importance du dépistage.

À bientôt ,

L'équipe Sport'itude Onans

Contact : Guillaume au 06 73 64 70 20 - [sportitudeonans@yahoo.com](mailto:sportitudeonans@yahoo.com)  
<https://sportitudeonans.sportsregions.fr>



### **La Re-création,**

#### **Le café-épicerie d'Onans**

*Votre café épicerie a été mis à l'honneur sur TF1 le 22 septembre au journal de 13 h, grâce à un très beau reportage dans le cadre de la revitalisation des petites communes.*

*Dans la foulée, la fréquentation s'est élargie à de nouveaux clients venus des villages environnants.*

*Un nouveau reportage est programmé pour être diffusé sur France 2 dans l'émission Télématin. Nous sommes heureux de pouvoir mettre en avant le village de Onans et ses habitants au travers de ces médias.*

*Nous avons désormais un nouveau fournisseur local sur commande pour des fromages et autres produits laitiers de chèvre, de vache et, dès le printemps prochain, de brebis.*

*Les rencontres, que facilite ce lieu, donnent des idées d'activités en groupe comme les marches nocturnes et bientôt un atelier tricot.*

*Encore merci à tous les bénévoles qui œuvrent quotidiennement au fonctionnement de ce lieu et à vous, dont le soutien ne se dément pas. Grâce à notre modèle associatif, nous pouvons continuer à vous proposer des produits de qualité à des prix de vente plus que raisonnables.*

*Vous souhaitez participer à cette belle aventure, n'hésitez plus, venez vous essayer à la tenue du café épicerie... Même quelques heures par semaine...*

L'équipe de la Re-création

Café-épicerie de lien social ouvert tous les jours (sauf dimanche et lundi matin) de 9H à 12H et de 15H à 18H30 en semaine et 18H le samedi.



[www.onans.fr](http://www.onans.fr)